

Paris, le 14 octobre 2021

Monsieur François BAROIN  
Président de l'Association des Maires de France  
Association des Maires de France  
41 Quai d'Orsay  
75007 PARIS

**Réf. : EK.L.47/2021**

**Objet : Convention Partenariat**

Monsieur le Président,

Notre Fédération des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN), est une association loi de 1901, créée en 1906, reconnue d'utilité publique ayant reçu l'agrément Jeunesse et Éducation populaire ; l'agrément national au titre des Associations Éducatives complémentaires de l'Enseignement public et Ambassadrice de la Réserve citoyenne de l'Éducation nationale.

Le caractère officiel de la fonction de DDEN nous attribue une mission para-administrative et opérationnelle, que les adhérents de l'AMF connaissent bien. Notre indépendance nous confère un rôle reconnu de médiation entre enseignants, parents d'élèves, intervenants éducatifs et représentants de l'Éducation nationale. Notre fonction inscrite dans le Code de l'Éducation nationale intègre nombre de domaines de compétences de la commune : locaux, équipement et mobilier scolaire, sécurité dans et autour de l'école, restauration scolaire, transports scolaires, activités périscolaires....

Chaque jour, partout sur le territoire, les DDEN travaillent de concert avec les maires pour veiller au bon fonctionnement de la restauration scolaire, des sorties scolaires, de l'encadrement des activités périscolaires et extra-scolaires, des transports scolaires. Nous partageons la même ambition de promouvoir l'égalité filles-garçons. Une éducation faisant de la mixité-sociale une nécessité pour l'intégration de chacune, chacun. L'école publique est le vecteur de la démocratie où se forme l'esprit critique et l'autonomie des citoyens en devenir.

Aussi nous souhaiterions établir une convention de partenariat avec l'Association des Maires de France, avec le même souci d'œuvrer à promouvoir les principes : de Liberté, d'Égalité, de Fraternité inscrits au fronton de nos communes, ainsi qu'à celui de Laïcité. Dans le prolongement des échanges déjà fructueux entre nos deux structures, ce partenariat permettrait de favoriser des rencontres entre les DDEN et l'AMF dans tous les départements, pour envisager des actions communes pouvant concourir à l'amélioration de l'environnement scolaire et du bien-être des enfants. Nous sommes convaincus de la permanence et de la volonté, pour nos deux associations, de faire prospérer ces objectifs de citoyenneté.

En attente de votre réponse, recevez Monsieur le Président, mes très respectueuses salutations.

Eddy KHALDI

